ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème legislature

Question N° : 104144	De **M. Patrice Martin-Lalande** (Non inscrit - Loir-et-Cher)	**Question écrite**

Ministère interrogé > Sports	**Ministère attributaire** > Sports

Rubrique >sports	**Tête d'analyse** >politique du sport	**Analyse** > jeux Olympiques 2024. perspectives.

Question publiée au JO le : **20/06/2017**
Question retirée le : **20/06/2017** (fin de mandat)

Texte de la question

M. Patrice Martin-Lalande interroge Mme la ministre des sports sur le choix du lieu des compétitions équestres dans le cadre de la candidature de la France pour les jeux Olympiques (JO) 2024. Après certaines expériences malheureuses de JO coûteux et créateurs d'équipements devenus inutilisables à l'issue des JO, le CIO et le CNOSF se sont engagés pour des JO durables. Une des règles essentielles de cette éthique des JO est d'utiliser le plus largement possible les équipements existants et de s'assurer le plus largement possible que les équipements complémentaires auront une utilité au-delà des JO. En matière de compétition équestre, depuis plus de 20 ans, la Fédération française d'équitation investit chaque année pour développer à Lamotte-Beuvron le Parc équestre national qui fait partie aujourd'hui des 3 plus grands sites mondiaux de compétitions équestres. À 5 km de ce parc existent depuis plus de 20 ans un « Center parc » comportant 4 800 lits et les capacités de restauration et de loisirs que doit apporter un village olympique. C'est à Lamotte-Beuvron que serait le mieux assuré le respect de JO durables puisque les investissements essentiels existent déjà et les investissements complémentaires seraient réutilisables de nombreuses années pour toutes les compétitions organisées par la Fédération française d'équitation qui a aussi son siège à Lamotte-Beuvron. Il lui demande comment le Gouvernement compte faire pour la prise en compte par l'ensemble des autorités compétentes des objectifs d'équipement durable sur le choix du lieu des compétitions équestres dans le cadre de la candidature de la France pour les JO 2024.